Les Arts, Les Lettres, Les Sciences

DANS la vie, ne compte pas seulement la « matérielle ». L'esprit doit aussi avoir sa part. C'est pourquoi nous avons pensé qu'une rubrique « Arts-Lettres et Sciences » ne serait pas déplacée dans ce journal. Chaque semaine, nous nous efforcerons de donner les échos les plus intéressants de l'activité culturelle en France et même à l'étranger. Nous espérons que nos lecteurs auront plaisir et satisfaction à suivre cette rubrique ouverte à leur intention.

LES LIVRES

« *De ma fenêtre* » par Friedrich Sieburg. — Dans ce livre, M. Sieburg ne se montre pas seulement un familier intelligent de l'histoire nationale française, mais il l'est aussi des coutumes, des mœurs de la France.

« *Signé : Scotland Yard* », par le Comte Michael Alexander. — L'étude de l'aristocratie anglaise à laquelle s'attache l'auteur, donne des éclaircissements intéressants qui permettent un rapprochement avec la politique actuelle de l'Angleterre.

« *Recherche d'un Français moyen* », par André Langeron. — Livre fort, énergique mais non pessimiste. L'espoir de voir le pays se regénérer perce à travers chaque mot de ce livre.

« *Bouquet de poèmes* », par André Coquerelle, René Bastien et James Pointe. — Bouquet offert aux enfants des écoles. Les instituteurs n'auront qu'à choisir.

« *Le Jardin au clair de lune* », par Jean d'Agraives. — Livre d'aventures et d'action. Un long roman qui paraît court.

LE THÉATRE

Une pièce de théâtre a été acceptée sans avoir été présentée... Ce curieux phénomène vient de se produire à l'Odéon, à Paris.

« *Météore* », un acte de MM. René Trintzius et Amédée Valentin, a été inscrit au programme de ce théâtre sans avoir été présenté au Comité de lecture. C'est en compulsant les manuscrits destinés à la Radio que le directeur, M. René Rocher, découvrit cette pièce... et c'est en contemplant les affiches que les auteurs ont appris l'heureuse nouvelle.

LA POÉSIE

Un concours de poésie ouvert à Paris, aux poétesses inconnues. La lauréate touchera un prix en argent et aura son poème interprété par Mme Dussane.

UN PROBLÈME AMÉRICAIN DIFFICILE A RÉSOUDRE

Genève, 10. — On mande de Londres :

Le « Times » déclare qu'on se tromperait fortement en croyant qu'à la fin de la guerre, les Etats-Unis se feront les banquiers du monde entier, en reprenant le rôle que l'Angleterre a joué au XIXe siècle.

« Jamais, écrit le journal, les Etats-Unis ne supprimeront leurs barrières douanières pour permettre à leurs débiteurs de se libérer par voie d'exportations en Amérique.

» L'antithèse existant entre la poussée expansionniste des Etats-Unis et leur sens protectionniste inné sera un problème très difficile à résoudre lorsqu'il s'agira, à la fin de la guerre, de reconstruire l'économie mondiale. »

LE 132me ANNIVERSAIRE D'UN SUJET ÉGYPTIEN

Chicago, 11. — Un sujet égyptien venu du Caire depuis longtemps aux Etats-Unis vient de célébrer son 132e anniversaire. Il serait né en Egypte en 1811.

MORT SUBITE D'UN ANCIEN PRÉSIDENT DE L'ARGENTINE

Amsterdam, 11. — La B.B.C. annonce que le général Justo, ancien président de la République Argentine est décédé des suites d'une hémorragie foudroyante.

UNE BONNE HISTOIRE JUIVE

Les briques chaudes

Notre confrère « Je suis partout » rapporte l'histoire suivante :

Dans un camp d'internement, en Corrèze, entre Brive et Beaulieu, sont réunis quantité d'indésirables. Juifs en majorité.

L'un d'eux, que nous appellerons David-Abraham, avait réussi, à force de patientes recherches, à entasser dans un coin du camp, près de deux cents briques pleines, récoltées dans des chantiers voisins laissés sans surveillance. Sous le sol, en un endroit où un exhaussement du terrain se prêtait à l'opération, notre homme avait ensuite construit un petit four.

Un bon petit four, en briques, où il était facile de chauffer d'autres briques, grâce au bois ramassé par des coreligionnaires miteux et malgrement intéressés dans l'affaire.

Car, comme on le devine, c'était une affaire.

David-Abraham louait ses briques chaudes à Léon, à Samuel, à Mardochée, à Isaac, à Nissim, à Aaron, à Moïse, à Daniel et aux innombrables Jacob du camp.

Chacun de ses derniers devait réserver un dépôt de 20 francs, somme pour laquelle était consignée la brique, et 5 francs pour la location. Quand la brique était rapportée, froide, il en obtenait une autre, chaude, moyennant un nouveau versement de 5 francs. Le dépôt de 20 francs était restitué au moment de la remise définitive de la brique.

On devine si David-Abraham fit de magnifiques affaires.

Mais il y eut des envieux. Et des plaintes à la préfecture de la Corrèze.

M. Musso, le préfet, vint enquêter en personne.

— Vous allez me cesser cette industrie, dit-il à David-Abraham.

— Bien, Monsieur le Préfet.

A quelques semaines de là, de nouvelles plaintes affluèrent à la Préfecture de Tulle.

M. Musso revint au camp.

— Voyons, ce n'est pas fini, ce trafic ? demanda-t-il sévèrement à David-Abraham.

— Mais ce n'est pas moi, Monsieur le Préfet. Je ne loue plus aucune brique.

C'était la vérité.

Mais ce que David-Abraham ne disait pas, c'est qu'il avait vendu son fonds, pour 10.000 francs, à un autre Juif qui, ignorant ce qui s'était passé, avait repris l'affaire !

« SIGNAL »

Le 1er numéro de janvier de la belle revue « Signal » contient de fort bonnes choses. Qu'on en juge :

L'avenir de l'homme d'affaires ; La bataille des économies ; Entre le Caucase et l'Egypte ; l'Iran ; Un reportage photographique sur « La femme aux obus » ; Coup d'œil sur l'invisible ; Les danses de quatre nations ont conquis le monde ; A l'est, avec les Wallons, par Léon Degrelle ; etc...

En supplément des articles bourrés de documents, il convient de signaler les fort belles photos prises sur tous les fronts, terrestres et maritimes. Elles sont toutes à regarder attentivement. Bornons-nous, pour notre part, à extraire celles qui ont trait à la construction des pièces marines, au retour d'un aous-marin, au front de la Volga, au front d'Afrique, etc...

Une revue à lire et à garder !

LISEZ
les sports du nord
le grand hebdomadaire régional
En vente le Samedi
LE NUMÉRO : UN FRANC

VIE SPORTIVE

EN COUPE CHARLES SIMON

Les raisons des forfaits (?) de Lille et de Bruay

Dimanche, l'O.I.C. Lillois et l'U.S. Bruay ne se sont pas présentés sur le terrain d'Orchies et de l'Excelsior pour rencontrer leurs adversaires désignés par la Commission de la Coupe de France et le mot « forfait » a été prononcé de suite... mais un peu trop vite à notre avis.

Voici les renseignements que nous avons pu recueillir au sujet de ces deux affaires dans les milieux officiels :

Pour Bruay, la question de l'état du terrain n'est pas intervenue, mais l'équipe avait bien pris le départ dans une camionnette qui ne put... monter la côte de Labuissière. Un seul joueur parvint au terrain de l'Excel... car il avait pris le chemin de fer. La bonne foi des Bruaysiens ne pouvant être mise en doute, cette rencontre sera rejouée très certainement à la date qui sera fixée par la Commission compétente.

L'O.I.C. Lillois paraît, à première vue, se trouver dans un cas plus embarrassant, puisque M. Tréhou, de Billy-Montigny, arbitre de la rencontre, avait pu se déplacer à Orchies pour y déclarer le terrain jouable. Mais, peut-on reprocher aux dirigeants irisés d'avoir négligé quelque chose pour avoir tous les atouts de leur côté ? Le garagiste, qui s'était engagé à assurer le transport de l'équipe se refusant à remplir son contrat en égard de l'état du sol, il restait aux « Dogues » le chemin de fer, mais, une démarche faite en compagnie d'un membre du Bureau du Comité des Flandres n'ayant pu obtenir de solution favorable, on décidait d'annuler le déplacement, le refus enregistré ayant, du fait de la présence de M. D..., un caractère officiel. Ajoutons de plus qu'un coup de téléphone venant d'Orchies avait touché, à 11 h. 10, le « responsable » de l'O.I.C.L. et lui déclarait succinctement que le terrain était impraticable et qu'en égard du temps, la recette serait faible et qu'il valait mieux ne pas jouer.

Peut-on, dans ces conditions, prononcer vraiment le mot « forfait » et faire grief, aux poulains de l'ami Demelliez, de ne s'être pas déplacés ? Il est certain que quelques supporters olympiens, piqués de la balle ronde, ont été vus à Orchies, mais n'avaient-ils pas pris cette décision à leur risque et péril ? Soyons persuadés que la Commission Fédérale jugera ce cas comme il se doit et que le choc Orchies-O.I.C. Lillois ne sera que partie remise. Une telle décision sera applaudie par tous les sportifs nordistes.. et par M. Robert Leroux qui n'est pas l'homme à désirer d'autres victoires... que la balle au pied.

M. PELTIER.

AVIS ET COMMUNICATIONS

Distribution des langes de laine aux enfants de moins de 3 ans

La décision du 28 déc. 1942 du Directeur du Bureau Régional de Répartition du Textile visant la distribution des langes de *laine* mentionne qua toute livraison de langes de laine sera subordonnée, du fabricant au détaillant inclus, à la remise des bons d'achat délivrés spécialement pour ces objets. En conséquence, les tickets détachés des cartes de layette et d'enfants au bas âge ne pourront plus être utilisés pour l'acquisition des dits articles.

Cette décision indique que la livraison de langes *autre qu'en laine* et d'articles de bonneterie pour consommateurs de moins de trois ans est subordonnée, du fabricant au détaillant inclus, à la remise préalable au fournisseur du nombre correspondant, soit de tickets extraits de cartes de layette, soit de tickets extraits de cartes de vêtements et articles textiles pour enfants en bas âge, soit des bons d'achat permettant l'acquisition des ces mêmes articles.

Par télégramme du 22 déc. 1942, M. le Secrétaire d'Etat à la Production Industrielle précise que la délivrance de bon d'achat sera *limitée à un seul lange de laine par naissance.*

Union mutuelle des Blessés de la Tête de la Région du Nord de la France

Le Conseil d'Administration de cette importante Société de Secours Mutuels, de Défense et d'Entr'aide invite les membres actifs à payer, dès maintenant, leur cotisation 1943, soit en adressant un mandat-poste ou carte à M. Georges Ghys, président-fondateur, 81, rue des Tanneurs à Lille (Nord), où se tient la permanence, les jours ouvrables de 9 heures à 12 heures, soit en la payant directement à cette même adresse.

Il rappelle, dans l'intérêt des sociétaires, qu'il est absolument nécessaire d'acquitter régulièrement cette cotisation annuelle, pour continuer à bénéficier de tous les avantages que procure ce beau groupement de Mutilés de Guerre qui a toujours fonctionné normalement.

Des renseignements très utiles concernant les mutilés, veuves, ascendants, orphelins et victimes de guerre sont donnés à la permanence de l'Union Mutuelle des Blessés de la Tête où sont reçues également les adhésions.

Pour tous renseignements par correspondance, prière de joindre un timbre de 1 fr. 50 pour la réponse.

Au Comité Interprofessionnel des pommes de terre de semences

Sont nommés membres des Groupements inter-professionnels des pommes de terre de semence :

MM. *Ringo* (d'Armentières, nommé Président du Comité) ; *Dupont, Charlet, Dalle, Belèvre* (J. O. du 10 1er septembre 1939, pourra former opposition motivée à la levée de la suspension des délais, par simple lettre recommandée adrssée au greffier du Tribunal civil de Doual.

Pour tous renseigoements, s'adresser : 1o à Me FOURNIER, notaire à MARCHIENNES, rédacteur et dépositaire du cahier des charges ; 2o à Me Gilbert GODIN, avoué à Douai, poursuivant la vente.

DOUAI, le 11 janvier 1943 (signé G. GODIN).

Enregistré à DOUAI, e 11 janvier 1943. Reçu 20 francs (signé LE ROUZIC). 17.449

Dans les Contributions Directes

Le J. O. du 10 Janvier 1943 nous apprend que M. Albert Macart, ancien Inspecteur-Rédacteur des Contributions Directes à Lille, est élevé à l'Ordre de la Nation à titre posthume.

« Fonctionnaire d'élite qui, au cours de toute sa carrière, a fourni les preuves constantes de son dévouement et de son sentiment élevé du devoir. Chargé d'une mission lors des événements de Mai 1940, a mis tout en œuvre pour s'en acquitter et y a trouvé la mort ».

BASKET-BALL FEMININ

DEMANDES DE MATCHES

Sporting Club Artésien, pour son équipe deuxième, les 17, 24 et 31 janvier 1943 sur son terrain ou en déplacement. Pour conclure, s'adresser à M. Marius Binot, boîte postale n° 34 à Le Cateau.

Voulez-vous devenir inspecteur-chauffeur-mécanicien de la Police nationale

Un concours d'admission pour environ 20 emplois d'inspecteur-chauffeur-mécanicien s'ouvrira le 25 mars 1943. Des centres sont institués pour les épreuves écrites au siège de l'Intendance de Police des Préfectures Régionales.

Le certificat d'études primaires est exigé ainsi que le permis de conduire les automobiles « tourisme », « poids lourds » et « motocyclettes ». Limite d'âge : minimum 21 ans au 1er janvier 1943 ; maximum 30 à 40 ans suivant les services antérieurs et situation de famille.

Les demandes devront être adressées à la Direction Générale de la Police Nationale, 1er bureau (Recrutement), Paris, 61, rue de Monceau (8e), suivant la résidence des candidats. Elles devront parvenir avant le 25 janvier 1943, *dernier délai*, au service destinataire.

Le Réveil Agricole

Ce qu'il faut savoir

— La durée de l'incubation des œufs de canes est de 28 à 30 jours, mais l'éclosion des œufs de Barbarie ne se fait qu'au bout de 22 jours au moins. Les canes peuvent être fécondées sur la terre ferme, mais on a remarqué que la proportion d'œufs fécondés était bien supérieure quand les reproducteurs pouvaient prendre leurs ébats dans une pièce d'eau.

— La lapine à féconder doit être portée dans la loge du mâle ; si elle refuse, ne pas insister, mais recommencer la même opération le lendemain. Une seule saillie suffit.

— Les carottes blanches sont plus productives que les rouges, mais moins nutritives, parfument moins la chair du lapin.

— L'herbe récoltée mouillée et donnée aussitôt en petite quantité aux lapins n'est pas nuisible, mais oi on la conserve en tas, une fermentation s'établit et gare à la mortalité.

— La verdure, le maïs et le sulfate de fer donnent aux jaunes d'œufs une coloration foncée. Le sulfate de fer peut être employé dans l'eau de boisson à raison de 4 à 5 grammes par litre. Dans ce cas, éviter de se servir d'abreuvoirs en tôle galvanisée.

— Quand on engraisse un poulet, ce n'est pas uniquement pour lui faire prendre du poids. Cette opération a surtout pour but l'infiltration de graisse dans les tissus, ce qui donne à la dégustation ce velouté, ce fondant, si recherchés des gourmets.

— L'œuf à coquille très foncée fait prime, on le vend souvent plus cher que l'œuf blanc.

Nous avons pu admirer dans différentes expositions des lots d'œufs à coquille très foncée des races : Bourbourg, Marans et Barnevelder.

— Plus un animal est jeune, plus il a besoin d'acide phosphorique et de chaux pour la formation de son squelette, ce besoin diminue quand l'animal est adulte.

— Certains aliments, comme le son, ne sont pas à conseiller pour les jeunes sujets, parce qu'ils sont mal balancés au point de vue minéral. En effet, si le son est assez riche en acide phosphorique, il est, au contraire, très pauvre en chaux.

— Un œuf de 60 grammes contient en poids les principes ci-après :

Matières azotées	7 gr. 5
Matières minérales (coquille)	6 gr. 75
Matières grasses	5 gr. 75
Eau	40 gr.
Total	60 gr.

— Indépendamment des substances indispensables à l'entretien de son organisme, la poule devra donc trouver dans son alimentation (surtout si elle vit en paquets étroits) les matières nécessaires à la composition des œufs qu'elle doit produire. C'est pourquoi la véritable bonne pondeuse est toujours à la recherche, à travers les vergers et les champs, de mollusques, vers et insectes qui lui procurent les éléments qu'elle ne trouve pas dans sa ration.

Paul DUBUS.

ÉLEVEUSES AVEC PARO
électr. pr 50 à 100 poussins. Couveuses 80 à 120 œufs. Pétusaine. Œufs à couver. Tarif ill. 3 frs. ROULLIER-ARNOULT, Gambais (S.-et-O.). Fondée 1873, créateurs des premières couveuses artificielles. 10.709

BOURSE DE PARIS du 11 janvier 1943

Le premier cours est celui pratiqué à la séance précédente :

Fonds d'état Français. — 3 %, 99, 98.20 ; 3 % am., 99.20, 99.10 ; 4 %, 1917, 104.70, 104.90 ; 4 % 1918, 104.25, 104.50 ; 5 % 1920, 142.75, 143.05 ; 4 1/2 % 1932 A, 104.50, 104.50 ; 4 1/2 % 1932 B, 103.50, 103.50 ; 3 % 1942, 99.15, 99.50 ; 3 1/2 % 1942, 99.95 100 ; Cais. Aut. 5 % 1938, 123.20, 123.50 ; Obl. Trés. 4 1/2 % 1933, 1370, 1375 ; 4 % 1934, 1290, 1290 ; P.T.T. 4 1/2 % 1939 C/500, 533, 530 ; Obl. Trés. 4 1/2 % 36 B, 136.85, 136.90 ; Bons Trés. 4 1/2 % 1933, 1.105.50, 1105 ; 4 1/2 % 1934, 1106, 1115 ; 4 % 1935, 1.111, 1.125 ; Caiss. Aut. Tab., 1.055, 1.051.

Crédit Nationaux. — Or, 1919, 635, 630, 1920, 570, 575 ; 1934, 1.135, 1.145; 1935, 1.125, 1.135.

Foncières et Communales. — Fonc. 1863, 365, 367 ; 1885, 422, 425 ; Com. 1891, 395, 395 ; 1892, 462, 470 ; Fonc. 1895, 475, 475 ; Com. 1899, 428, 434 ; Fonc. 1903, 450, 465 ; Com. 1906, 444, 453 ; Fonc. 1909, 242, 243 ; Com. 1912, 221, 225 ; Fonc. 1913 8 1/2 %, 447, 448 ; Com. 1920 4 %, 1.012, 1.008 ; Fonc .1920 4 1/2 %, 991, 989 ; Com. 1931, 1.028, 1.016 ; Com. 1931-32, 1.016 1.004 ; Com. 1932, 1.020, 1.024 ; Emp. 1933, 1.055, 1.055.

Actions Françaises. — Eque de Fce, inc., 30.500 d. ; Crédit du N., inc. 810; Sté Gle, 3.290 d., 3.400 d. ; Nord, 2.705 2.730 ; El. et Gaz du Nord, 1.180 d., inc. ; Electr. du Nord, 1.025, 1.040 ; Energie Ind., 4.470, 4.520 ; Nord Lum. 2.860, inc.; Thom Houston, inc., 1.000; Péroncliez, 3.425, 3.452 ; Gaz N.-E., 1.720, inc. ; Aciéries Micheville, inc., 2.740 ; du Nord, 665, inc. ; Arbel, 2.690 d., inc. ; Chant. de France., inc., 1.900 ; Constr. Nord-France, inc., 1.770 ; Jeumont atc., 1.140, 1.155 ; (parts). 2.665 d., inc. ; Louvroil Montbard, 1.625, 1.645; Métaux, inc., 6.060; Béthune, 4.250, inc. ; Aniche, inc., 7.250 ; Anzin, 2.660 d., 2.680 ; Blanzy, 8.500, 8.600 ; Courrières, 1.345, 1.355 ; Dourges, 4.175, inc. ; Lens, 1.790, 1.805 ; Ligny-les-Aire, 470, inc. ; Marles, 2.560, 2.585 ; Vicoigne, inc., 2.635; Nickel, 3.850, 3.875 ; Ouenza, inc., 9.675 ; Lille Bonn. (ord.), inc., 902 ; Air Liquida, 3.915, 3.955 ; Glaces Nord Fce, 12.350 d., 12.500 ; Kuhlmann, 3.000, 3.040 ; Pollet Chausson, 4.850, 4.700 ; Cultures Trop., 620, 625 ; Terres Rouges, 1.770, inc.

Ville de Paris. — Ville Paris 1871, inc., 522 ; 1875, 521, 529 ; 1876, 528, 525 ; 1892, 341, 342 ; 1894-96, 342, 335 ; 1898, 392, 396 ; 1899, 372, 365 ; 1904, 393, 395 ; 1910 2 3/4 %, 357, 350 ; 1910 3 %, 310, 312 ; 1912, 298, 295; 1928, 996, 997 ; 1929, 1.028, 1.027; 1930, 1.015, 1.002 ; Ville Paris 1930 lots, 1.009, 1.015 ; 1931, 1.005, 989 ; 4 % fortif. 985, 994 ; 1932, 1.028, 1.040 ; 1934 5 1/2 %, 1.00, 1.005 ; 1935, 1.010, 1.000 ; 1937, 996, 1.000 ; 1938, 1.017, 1.025.

Valeurs Françaises (Obllg.). — Dép. Nord 4 % 1931 oct., 2.033, inc. ; 4 % 1901, 965, 970 ; 5 % 1935, 1.040, inc. ; 5 1/2 % 1936, 1.040, 1.027.

BOURSE DE LILLE du 11 Janvier 1943

Le premier cours est celui pratiqué à la séance précédente :

Cherbonnages. — Albi, 4.060, 4.060 (d.) ; Albi (part), 6.100, 6.600 (d.); Aniche, 7.250, 7.300 (d.) ; Anzin, 2.640, 2.660 (d.) ; Béthune, 41.500, 42.000 (d.) ; Béthune (1/10), 4.240, 4.255 (d.) ; Blanzy, 8.205, 8.490 (d.); Carvin, 4.100, 4.100, ex-droit ; Clarence, 610, 675 (d.) ; Commentry (Jce), 4.175, 4.300 (d.), ex-droit ; Commentry (Cap.), 4.600, 5.000 (d.), ex-droit ; Courrières, 1.340, 1.350 ; Crespin, 250, 255 (d.), ex-droit ; Dourges, 4.120, 4.180 (d.) ; Escarpelle, 7.400, 7.400 (d.) ; Lens A, 1.780 1.800 (d.) ; Lens B, 700, 800 (d.) ; Liévin, 1.160, 1.175 (d.) ; Liévin (coup. du 30), 33.010, 34.600 (d) ; Marles, 2.535, 2.565 (d.) ; Ostricourt 5.610, 6.000 (d.) ; Thivencelles, 865, 880 (d.) ; Vicoigne, 2.625, 2.640 ;

Banques. — C.D.N., 775, 800 (d.) ; Union Mines, 1.000, 1.100 (d.).

Eaux - Transports. — E.L.R.T., 431, 431 (d.) ; Lyon, des Eaux (cap.), 3.625, 4.300 (d.) ; Lyon, des Eaux (Jce), 3.050, 3.800 (d.) ; Pierchon, 630, inc.

Electricité. — Artésienne, 960, 990; Béthunoise, 505, 615 (d.) ; Boulonnaise, 1.000, 1.070 (d.) ; Contin. du Gaz, 3.005, 3.450 (d.) ; Elect. Gaz Nord, 1.055, 1.150 (d.) ; Electr. Nord 945, 1.020 (d.) ; Electr. N.-O., 1.305, 1.330 (d.) ; Energ. Nord France, 1.110 1.100 (d.) ; Gaz d'Hersin, 955, 1.000 (d.) ; La Roubaisienne, 4.250, 4.200; Sect. Billy, 1.050, 1.070 (d.) ; Un. Houillère, 630, 635 (d.).

Métallurgie. — Blanc - Misseron (ord.), 270, 275 ; Blanc - Misseron (prior.), 1.165, 1.230 (d.) ; Aciéries de Longwuy, 1.250, 1.260 ; de Micheville, 2.300, 2.700 (d.) ; du Nord, 850, 870 (d.) ; Sambre et Meuse, 560, 600 (d.) ; Arbel, 2.360, 2.690 (d.) ; Chant. France, 1.700, 1.900 (d.) ; Atel. Nord France, 1.700, 1.730 (d.); (part.), 1.250, 1.410 (d.) ; Autos chen., 106, inc. ; Biache, 1.550, 1.670 (d.) ; Cail, 1.130, 1.240, ex-droit ; Delattre 1.150, 1.375 (d.) ; Denain-Anzin, 3.680, 3.700 (d.) ; Electro-Métal., 485, 515 (d.) ; Fives-Lille, 2.450, 2.550 (d.) ; Marine, 1.700, 1.750 (d.) ; Nord-Est, 2.010, 2.030 ; Fco-Belge, 11.400, inc. ; Jeumont, 1.130, 1.155 ; Louvroil, 1.600, 1.625; Saint-Sauveur, 1.110, 1.126 (d.); Saulnes, 3.040, 4.000 (d.) ; Senelle, 1.880, 2.290 (d.) ; Tubes de Val., 1.300, 1.430.

Entreprises et Matér. Constr. — Carr. Dumont Vireux, 36, 50 (d.) ; Chaux et Cim. Lafarge, 14.500, 16.300 (d.) ; (action B 300), 5.500, inc. ; Ciments du Boul., 1.775, 1.820 en liquidation ; Portland, 25.000, 25.500; (part), 39.500, 39.800 ; Cim. et Chaux hydraul., 1.395, inc. ; Cime. Franç. et Portl. Boul., 8.550, 8.600 (d.) ; (Joulas.), 7.500, 7.500 ; Cim. Pont-à-Vend., 4.400, inc. ; Desvroise, 7.025, 7.025 (d.) ; La Loisne, 1.240, 1.250 (d.) ; Pollet et Chausson, 4.050, 4.600 (d.) ; (part.), 42.500, 43.000; Super Cim Boulonnais, 80, 110 (d.)

Produits Chim., Huileries, Verreries — Air liquide, 3.700, 3.920 ; (part.) 18.500, 19.200 (d.) ; Engr. d'Auby, 620, 630 ; de Roubaix, 2.350, 2.360 ; Glaces Nord France, 11.200, 12.300 (d.) ; Huiles, goudrons et dérivés, 7.050, 6.500 (d.), ex-droit ; Kuhlmann, 2.550, 3.005 ; Orbydrique Iranéaise, 375, 400 (d.) ; Pechiney, 6.825, 6.950 (d.) ; Prod. Organo Chim., 1.210 1.270 (d.) ; Rhône Poulenc, 4.440, 4.660 (d.) ; Saint-Gobain, Chauny et Ciney, 9.260, 9.350 ; Usin. du Libercourt, 870, inc. ; Verr. et Glac. d'Aniche, 4.100, 4.300 (d.).

Les DÉPURATIFS et les SPÉCIALITÉS
A. VINCENT de GRENOBLE
à base de plantes des Alpes, préconisés dans toutes les affections de la peau, maladies de la vessie, de l'estomac, la bronchite chronique et les rhumatismes, sont des traitements lucides et éprouvés depuis de nombreuses années, même dans les affections les plus tenaces.
Les lecteurs intéressés écriront sur carte interzone aux Laboratoires A. VINCENT, P. Delporte, pharmacien, 8, Place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui enverront gratuitement les indications demandées. 10.516

ECHOS ET CARNET

Calendrier. — Mercredi 13 Janvier 1943 : Soleil : lever à 6 h. 43 ; Coucher à 17 h. 16.

Aujourd'hui : Ste VERONIQUE ; demain : St HILAIRE.

ESTOMAC FOIE-INTESTIN POUDRES de COCK
Toutes Pharmacies
18, r. de la Belle Feuille 11.708

ANNONCES LÉGALES

Etude de Maître André CHATTELEYN
Avoué à Lille, 27, boulevard Vauban
VENTE PAR SUITE D'ACCEPTATION BENEFICIAIRE
(Ouverts LEFEBVRE)

Le Mercredi 3 Février 1943, à 14 heures, au Palais de Justice de Lille.

(Les enchères ne seront reçues que par ministère d'avoué.)

VILLE DE LILLE
Avenue Sutin N° 99
UNE PROPRIETE

Consistant en un terrain d'une superficie d'après titre de 11 ares 71 centiares et diverses constructions endommagées par faits de guerre avec le droit à la participation de l'Etat à la réparation des dommages de guerre.

LIBRE D'OCCUPATION
MISE A PRIX ..... 150.000 Frs

Pour tous renseignements, s'adresser :

1) A Me CHATTELEYN, Avoué à Lille, 27, boulevard Vauban, poursuivant la vente, rédacteur du cahier des charges ;

2) A Me Auguste HERLIN, Notaire à Lille, 122, rue de l'Hôpital-Militaire, chargé de la liquidation ;

3) Au Greffe du Tribunal Civil de Lille, au Palais de Justice de Lille, où sat déposé le cahier des charges. 17397

Etudes de Me Jean FOURNIER, Notaire à Marchiennes, et de Me Gilbert GODIN, avoué à Douai, 13, rue d'Arleux.

VENTE SUR LICITATION

En exécution d'un jugement rendu sur requête par le Tribunal civil de Douai, le vingt-sept novembre 1942, enregistré, aux requêtes, poursuites et diligences de :

1o - Mademoiselle Yvonne, Zélie, Estelle LESIEUR, célibataire majeure, employée, demeurant à SIN-LE-NOBLE, 11, rue Parmentier ;

2o - Mademoiselle Catherine PARENT, célibataire majeure, sans profession, demeurant à SIN-LE-NOBLE, 11, rue Parmentier,

agissant tant en son nom personnel, qu'en sa qualité de tutrice dative de Mlle Jeanne, Hortense, Sidonie LESIEUR, née à SIN-LE-NOBLE, le 7 juin 1922, nommée à cette fonction par délibération du conseil de famille de ladite mineure, tenue sous la présidence de Monsieur le Juge de Paix du canton Nord de Douai, le 26 février 1936.

En présence, ou eux dûment appelés, de : 1o Monsieur René COUVREUR, employé de chemin de fer, demeurant à CHAMBLY (Oise)

pris en sa qualité de subrogé tuteur de Mlle Jeanne LESIEUR, nommé à cette fonction par la délibération du conseil de famille sus-énoncée ».

3o Monsieur Charles LESOIN, principal clerc de notaire, demeurant à FENAIN,

pris en sa qualité de subrogé tuteur ad hoc de ladite demoiselle Jeanne LESIEUR, nommé à cette fonction, par délibération du conseil de famille de ladite mineure, tenue sous la présidence de Monsieur le Juge de Paix du canton Nord de Douai, le 24 novembre 1942 ».

Il sera procédé, le vendredi 26 février 1943, à 14 heures, en l'une des salles de la mairie de PECQUENCOURT, par le ministère de Me FOURNIER, notaire à MARCHIENNES, et après l'accomplissement des formalités légales, à la vente sur licitation des immeubles ci-après désignés :

Commune de PECQUENCOURT

Un TERRAIN situé Route de Pecquencourt, à Montigny-en-Ostrevent, d'une contenance, d'après titres, de 32 ares environ et d'après cadastre, lieu-dit « Cité Barrois », section C, n° 539, de 39 ares 21 centiares (d'après l'ancien cadastre, section C, n° 225 p, lieudit « Champ du Calvaire » de 40 ares 28 centiares), tenant pardevant à la route, dans le fond à un fossé et d'un côté à M. BRULIN.

MISE A PRIX..... 50.000 francs

Commune de VRED

Un terrain situé d'une contenance de 19 ares 32 centiares à l'ancien cadastre, section A, n° 424 et pour 18 ares 30 centiares au nouveau cadastre, section C, n° 442 p, tenant vers est aux hospices de DOUAI, vers ouest à M. HOSSELET-DESOR, vers nord à un chemin d'exploitation et vers sud à M. SANS-DENEUVILLERS.

MISE A PRIX ..... 2.000 francs

Aux clauses et conditions du cahier des charges dressé par Maître FOURNIER, notaire à MARCHIENNES, et déposé en son étude le 7 janvier 1943.

Aux termes de l'ordonnaoce des autorités occupantes du 23 mai 1940, les biens situés en territoire occupé ne peuvent être vendus qu'à toute personne ayant et maintenant son domicile dans lesdits territoiras.

AVIS TRES IMPORTANT

Il est rapelé que seules les personnes ayant obtenu de Monsieur le Préfet du Nord l'autorisation d'acheter, conformément aux dispositioos de la loi du 16 novembre 1940, peuveot être déclarées adjudicataires. Les personnes ou sociétés désiraot solliciter cette autorisation peuvent, si elles le désirent, s'adresser d'urgence à Maître FOURNIER, Notaire à MARCHIENNES.

La présente insertion vaut comme insertion légale prévue par la loi et tient lieu de celle prescrite par le décret-loi du 29 novembre 1939, eo exécution d'une ordonnance en date du 15 décembre 1942 de Monsieur le Président du Tribunal civil de Douai. En conséquence, dans le mois de la présente, toute personne ou société visée au décret du 43, lollo 91, n° 9, M. Elie Dedecker, demeurant à Louvroil, routo d'Avesnes, a attribué à Madame Julia Monnaie, le fonds de commerce de café-débit de boissons exploité à Louvroil, route d'Avesnes, n° 53. — Les oppositions seront reçues au londa vendu dans les 20 jours da la seconde insertion. 17.450

MAMANS !
Sachez fortifier vos enfants affaiblis.
Bienfaits du "Régime Ferré" de 30 Jours
Les enfants s'affaiblissent quand leur sang appauvri ne peut plus puiser dans la nourriture toutes les substances fortifiantes. Mettez vos sofants au "régime ferré" eo leur donnaot aux repas une pilule de fer fortifiant, digestible comme le fer alimeotaire des épinards ou lentilles, concentré dans les célèbres pilules Pink sous une forme médicinale si active que l'organisme est stimulé tout entier : le sang s'enrichit en 30 jours à tel point qu'il peut à nouveau ravitailler généreusement les tellules des tissus et organes. L'enfant pousse mieux, gagoe du poids, des couleurs, de l'entrain. Pilules Pink, toutes pharmacies. Commeocez demain !

HOTEL DES VENTES, 2, rue Ste-Anne, LILLE
VENTE par autarité administrative (sur saisie-exécution), le Treize Janvier à quatorze heures.

Cette vente consiste an **MOTOCYCLETTES** marque (F.N.) et (Terrot) de deux et quatre CV. — Et autres objats qui seront vendus au plus offrant et dernier enchérisseur. **Le tout sera payé comptant**

Ces objets saisis à la requête de M. Dumanoir, Receveur-percepteur de Lille Amendes, suivaot procès-verbal dressé par M. MORY André, agent de poursuites, le vingt et un septembre 1942. — MORY. 17.448

Première insertion. — Par acte s.s.p. en date du 5 janvier 1943, enregistré à Maubeuge, Sson, le 6-1-43, lollo 91, n° 9, M. Elie Dedecker, demeurant à Louvroil, routo d'Avesnes, a attribué à Madame Julia Monnaie, le fonds de commerce de caffé-débit de boissons exploité à Louvroil, route d'Avesnes, n° 53. — Les oppositions seront reçues au londa vendu dans les 20 jours da la seconde insertion. 17.450

POUR VOTRE JARDIN : Disp. de suite, assort. 22 var. graines potag., comp.: betteraves à salade, carottes potagères, chicorée, choux, choux-navet, épinard, laitue, navet hât., rutabaga, navets d'automne, oignons, poireaux, pois etc... pour la somma de 72 fr. 50. Contre rem. tick. SA et SC, carte jard. - Trèfle violet, luzerne, sainfoin, ray-grass disp. - Maison H. BERJON, Allevillers (Hte-Saône).

VENTES ACHATS LOCATIONS

Maisons petites ou gdes terrains, villas tous prix achetés part paiement comptant.
Ets R.I.C.I.N
52, rue Faidherbe, LILLE
13.102

UNE LISTE GRATUITE de 500 villas et propriétés à vendre région parisienne vous est envoyée gratuitement sur simple demanda. La Maison de la Propriété, 1, rue du Louvre, PARIS (1er).

A vendre petite Farma 19 ares 50 cent. S'adresser à M. F. Lefebvre, r. des Juifs, Marcilles (Nord). 9.707

Etude de Me Etienno FONTAINE, Docteur en Droit, Notaire, 44, rue Basse, Lilla

A VENDRE par adjudication publique, le Jeudi 18 Mars 1943, à 14 heures, en la salla des Adjudications des Notaires de Lille, rue do Puébla, n° 7 : LILLE (près rue Nationale, quartier Sacré-Cœur) :

1o **UN GROUPE DE 14 MAISONS**, s Cité de la Digue », érigé sur un terrain tenu en arrentement des Hospices.

Mise à prix de ..... 25.000 francs

2o **UN GROUPE DE 31 MAISONS**, s Cité Lutun », érigé sur un terrain tenu an arrentement des Hospices.

Mise à prix ..... 15.000 francs

LILLE, rua Eugène-Jacquet (quartier des Guinguettes) : Un terrain de 720 mètres carrés.
Mise à prix ..... 16.000 francs
Un tarrain de 705 mètres carrés.
Mise à prix ..... 18.300 francs

Pour tous ranseignements, visite at autorisation, s'adresser en l'Etude (Tél. : 548.35). 17423

CESSIONS

POUR CÉDER VITE, ACHETER SAIN
Les ETABL